



Mamoudzou, le 1^{er} février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'appel à projets FDS 2020

Dans le cadre du plan pour l'avenir de Mayotte, la mesure n°17 a mis en place le nouveau **Fonds de Développement Social (FDS)** visant à faciliter le financement de structures ou de projets dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, de l'éducation, de la prévention sanitaire, de la culture, des services à la personne et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 23 avril 2019, une première expérimentation a été mise en œuvre entre l'État et le Conseil départemental pour déployer ce nouveau fonds avec un cofinancement partagé en faveur de nombreux porteurs du territoire. Pour 2020, la démarche partenariale est renouvelée dans le cadre d'un appel à projets dédié au FDS qui sera lancé du 6 février au 31 mars 2020.

Une réunion d'information des porteurs de projets intéressés sera organisée le **jeudi 6 février 2020 à 9h00 à l'hémicycle Bamana** au Conseil départemental pour présenter plus en détail les modalités de soumission à cet appel à projets FDS 2020.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Conseil départemental - Direction de l'action sociale territorialisée et de l'inclusion :

- Adresse service instructeur CD : insertion.fds-pp@cg976.fr
- Mme Halouatani MADI sur halouatani.madi@cg976.fr et au 02 64 36 60

Préfecture de Mayotte – Mission cohésion sociale :

- Mme Noera MOHAMED et Mme Nadia DUBOS, chargées de mission à la cohésion sociale :
 - noera.mohamed@mayotte.pref.gouv.fr et au 02.69.63.51.32
 - nadia.dubos@mayotte.pref.gouv.fr et au 02.69.63.50.56